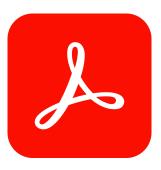
Le format PDF



Le format PDF (*Portable Document Format*) permet de faciliter le partage des documents. C'est un format propriétaire (*Adobe*) mais ouvert (chacun peut créer, lire, éditer des fichiers PDF).

La spécificité du PDF est de préserver la mise en forme d'un document (polices de caractère, images, objets graphiques, etc.) telle que l'a voulue son auteur, et cela en se libérant des contraintes du logiciel, du système d'exploitation ou encore de l'outil numérique utilisé pour le visualiser ou l'imprimer. Il est donc souhaitable de conserver systématiquement une copie PDF de vos fichiers.

Pour les fichiers édités avec une suite bureautique, la démarche est simple :

- Microsoft Office : sélectionner « Fichier » puis « Exporter » puis « Créer un document PDF/XPS » ;
- LibreOffice: sélectionner « Fichier » puis « Exporter au format PDF » (en passant éventuellement par « Exporter vers... »);
- OnlyOffice: sélectionner « Fichiers » puis « Enregistrer une copie comme... » et cliquer sur la feuille « PDF ».

Il existe aussi des sites internet qui proposent des outils pour créer, modifier des fichiers PDF. Il est plutôt recommandé d'utiliser ses propres outils logiciels car les sites en question ont besoin de récupérer vos fichiers sur leurs serveurs pour les manipuler et vous ne savez pas vraiment ce qu'ils peuvent en faire. Il est donc fortement déconseillé d'utiliser ces sites pour des documents confidentiels ou privés!